

**CFDV : vendredi 15 mars 2019**

**Réunion technique n°1 : fête du Plan d'eau du samedi 27 juillet 2019**

Cette année l'ouverture de la fête est à 10h et sa fermeture à 18h.

Présents :

J.Art,A.Baret,G.Baret,P.Beuillé,B.Bodin,M.Claret,P.Darne,Y.Duclot-Macé,.Faulkner,M.Jacquet,D.Macé,G.Maugiron,F.Perron,C.Rey.

Excusés :

A.Blanc-Marquis, C.Clavel ,

Claude Clavel a fait savoir qu'il ne s'investirait pas cette année lors de la fête du plan d'eau au niveau de l'organisation.

Le Comité des fêtes de Valbonnais et les participants à cette réunion du 15 mars 2019 tiennent à le remercier très chaleureusement pour son investissement important en 2018 notamment sur le parking visiteurs.

**Pour les parking visiteurs :**

Denis voit avec Patrice et Daniel pour demander l'utilisation de leurs champs pour 50 euros comme l'an dernier.

Gilbert demande à André Blanc l'utilisation de la première partie de son champ pour le SOIR (feux d'artifice surtout).25 euros.

Pour l'installation des piquets, rue-balise, panneaux de signalisation, sur les parking en herbe, Michel Claret en est le responsable, les piquets sont au camping (voir Franck), la rue-balise est à demander à Denis.

Le parking en bicouche sera tracé au printemps par une entreprise, donc il n'y aurait pas besoin de traçage la veille du 27 juillet.

**Montant des frais d'emplacement :**

Pour le vide grenier : 4 euros le mètre linéaire

Pour les producteurs (produits de bouche) 50 euros l'emplacement de 4 mètres linéaires sans électricité fournie.

(possibilité de mètres supplémentaires 8 euros le mètre)

l'an dernier :les murçons, la bière, l'huile, le vin du Beaujaulais, l'alambic, les bouffettes, les bonbons, les glaces, etc....

Pour les petits artisans (hors produits de bouche) 5 euros le mètre linéaire leur emplacement sera entre la barrière et le local à pizza

Pour les activités :

ASBEL verse comme l'an dernier 200 euros au comité des fêtes

Water ball, si possible en acheter un neuf voir Franck

La pêche à la truite activité gratuite

Les plongeurs activité payante 2 euros

Les Archers matheysins activité gratuite

Les bateaux télécommandés activité payante ( 2 euros) versent la totalité de leur recette au comité des fêtes

Le slack-line activité gratuite sous la responsabilité des parents

La ludothèque et la bibliothèque activités gratuites

(Il sera donné 5 tickets pique-nique pour les bénévoles qui proposent des activités gratuites)

### **Fiche d'inscription :**

Il faudra rédiger la fiche d'inscription en s'appuyant sur celle de l'an dernier modifier ce qui change supprimer , rajouter des infos comme l'indication du lieu de parking des véhicules des producteurs et activités au fond sur le dernier terrain avant le ruisseau qui passe à côté de la grande fosse ; prévoir un ticket à apposer sur le pare-brise de chaque véhicule. prévoir également un fléchage du cheminement pour le stationnement.

Patrick D. indiquera sur la fiche d'inscription son numéro de tel portable et il indiquera celui de Gilbert oralement aux producteurs qui le contacteront.

**Ouverture du vide grenier dès 6h** : équipe de bénévoles : Guy B.Patrick D Jean-pierre T,Michel M. +le surveillant professionnel qui sera présent de 10h à 18h.

**Poste buvette** :son emplacement est prévu juste avant le rond point entre le parking (places PMR )et le rond- point ,ce poste buvette servira le kfé les boissons, tartelettes et les hot dog..... ouverture dès 6h fermeture 18h.( Gérard P.et son équipe)

Le restaurant ne servira pas de grillades à midi ni de boissons « façon buvette » mais servira des grillades à partir de 18h.

### **Affiche**

Gilbert voit Sandra pour l'affiche à rafraîchir.....

### **Tri des déchets**

Patrick D .voit comme l'an dernier pour obtenir les kit tri de poubelles auprès de la Comcom

### **Publicité**

à faire auprès de la Gazette, du Dauphiné Libéré,du Syndicat d'initiative de la Mure,de radio Dragon , radio France bleue Isère, radio Isa , ( Gilbert et Jason)

### **Adhésions de soutien :**

Comme cela avait été décidé lors le l'AG ordinaire de février dernier, le montant de l'adhésion ou « soutien » avait été fixé comme l'an dernier à 10 euros.

9 bénévoles ont apporté leur soutien financier au Comité des Fêtes ce jour, soit une somme pour l'instant de 90 euros.

Le secrétaire Gilbert Maugiron.